



# Assemblée générale Conseil économique et social

Distr. générale  
7 mai 2009  
Français  
Original : anglais

**Assemblée générale**  
**Soixante-quatrième session**  
Point 71 b) de la liste préliminaire\*  
**Renforcement de la coordination de l'aide  
humanitaire et des secours en cas de catastrophe  
fournis par les organismes des Nations Unies,  
y compris l'assistance économique spéciale**

**Conseil économique et social**  
**Session de fond de 2009**  
Genève, 6-31 juillet 2009  
Point 9 de l'ordre du jour provisoire\*\*  
**Application de la Déclaration sur l'octroi  
de l'indépendance aux pays et aux peuples  
coloniaux par les institutions spécialisées  
et les organismes internationaux associés  
à l'Organisation des Nations Unies**

## Assistance au peuple palestinien

### Rapport du Secrétaire général

#### *Résumé*

Pendant la période à l'examen, le Gouvernement du Premier Ministre Salam Fayyad a fait des progrès dans les domaines de la réforme fiscale et monétaire ainsi que dans le secteur de la sécurité. Les donateurs ont versé 1,8 milliard de dollars aux fins du financement du budget de fonctionnement, une somme bien supérieure aux annonces de contribution faites à la conférence des donateurs de Paris. À la Conférence internationale sur le soutien à l'économie palestinienne pour la reconstruction de la bande de Gaza, tenue le 2 mars 2009, les donateurs ont annoncé des contributions d'un montant de 4,5 milliards de dollars en vue de répondre aux besoins du peuple palestinien.

Globalement, la situation économique et politique était difficile. L'isolement croissant, des divisions entre Palestiniens et le conflit armé ont entraîné une dégradation considérable des conditions économiques et humanitaires dans la bande de Gaza, que le Hamas continue de contrôler. En Cisjordanie, bien que les restrictions imposées par Israël à la liberté de circulation aient été assouplies à certains endroits, le nombre d'obstacles n'a globalement pas changé pendant la période considérée. L'implantation de colonies et d'avant-postes de peuplement s'est

\* A/64/50.

\*\* E/2009/100.



poursuivie et les démolitions de maisons se sont multipliées, en particulier à Jérusalem-Est. Les négociations politiques bilatérales ont continué entre le Gouvernement d'Israël et l'Organisation de libération de la Palestine sans aboutir à un accord. Malgré plusieurs tentatives de médiation de l'Égypte, aucun progrès n'a été accompli concernant la réconciliation entre Palestiniens, l'échange de prisonniers ou un cessez-le-feu durable.

Le présent rapport rend compte des efforts déployés par les organismes des Nations Unies, en collaboration avec l'Autorité palestinienne et les donateurs, pour venir en aide à la population et aux institutions palestiniennes.

## I. Introduction

1. Le présent rapport, qui couvre la période de mai 2008 à avril 2009, fait suite à la résolution 63/140 dans laquelle l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui présenter à sa soixante-quatrième session, par l'intermédiaire du Conseil économique et social, un rapport sur l'application de la résolution, où figurerait une évaluation de l'assistance reçue par les Palestiniens et des besoins non satisfaits ainsi que des propositions précises pour y répondre.

2. On trouvera des informations sur les conditions de vie et la situation socioéconomique des Palestiniens dans les rapports des organismes des Nations Unies, notamment : a) le rapport de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale sur les répercussions économiques et sociales de l'occupation israélienne sur les conditions de vie du peuple palestinien dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem, et de la population arabe dans le Golan syrien occupé (à paraître); b) le rapport annuel de la Commissaire générale de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (A/63/13); c) les rapports d'Humanitarian Monitor publiés par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires.

3. Les besoins humanitaires et économiques et les besoins de développement du peuple palestinien sont abordés dans plusieurs documents. La procédure d'appel global pour 2009 a porté sur 875 millions de dollars, dont 615 millions pour Gaza, pour faire face aux besoins d'urgence critiques. Le Plan palestinien de réforme et de développement pour 2008-2010 proposait des investissements prioritaires dans le domaine de la gouvernance et dans les secteurs sociaux, économiques et privés, ainsi que dans les infrastructures, d'une valeur de 1 milliard 644 millions de dollars. Le Plan national palestinien de redressement et de reconstruction de Gaza pour 2009-2010 visait à obtenir 1 milliard 297 millions de dollars pour financer les secteurs sociaux et privés et les domaines de la gouvernance et de l'infrastructure aux lendemains de la crise qui a frappé Gaza en décembre 2008 et janvier 2009. À la Conférence internationale sur le soutien à l'économie palestinienne pour la reconstruction de la bande de Gaza, tenue à Charm el-Cheikh (Égypte) le 2 mars 2009, les donateurs ont annoncé des contributions d'un montant de 4,5 milliards de dollars en vue de répondre aux besoins du peuple palestinien décrits dans les documents susmentionnés.

4. Tout au long de l'année, le Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient et Représentant personnel du

Secrétaire général auprès de l'Organisation de libération de la Palestine et de l'Autorité palestinienne a continué d'œuvrer en faveur du processus de paix, d'assurer une coordination efficace entre l'Autorité palestinienne, l'ONU, la communauté internationale et le Gouvernement israélien, et de rendre compte de la situation économique et sociale dans le territoire palestinien occupé.

5. Le présent rapport donne un aperçu de l'action menée par les organismes des Nations Unies, en coopération avec leurs partenaires palestiniens et les donateurs, pour venir en aide à la population et aux institutions palestiniennes, comme l'a demandé l'Assemblée générale dans sa résolution 63/140. Il évoque aussi, pour la période considérée, les principaux événements politiques, et les obstacles rencontrés par la communauté internationale qui s'emploie à alléger les souffrances du peuple palestinien et à appuyer le processus politique engagé entre les parties.

## **II. Aperçu de la situation actuelle**

### **A. Contexte politique**

6. En application de la déclaration commune faite à Annapolis en décembre 2007, les négociations politiques bilatérales se sont poursuivies en 2008 entre le Gouvernement d'Israël et l'Organisation de libération de la Palestine mais n'ont pas débouché sur un accord. Un accord n'a pas non plus été conclu concernant l'échange de prisonniers. L'action menée en parallèle pour améliorer les conditions sur le terrain et donner suite aux engagements pris dans la Feuille de route du Quatuor a plus ou moins abouti. Par ailleurs, le cadre d'Annapolis a été consolidé par l'adoption de la résolution 1850 (2008) dans laquelle le Conseil de sécurité a souligné son attachement à l'irréversibilité des négociations et appuyé l'objectif de la conclusion d'un accord qui réglerait toutes les questions essentielles.

7. En Cisjordanie, l'Autorité palestinienne a procédé à des réformes en matière de sécurité et pris des mesures concrètes en vue d'améliorer les institutions publiques. Le Gouvernement israélien a amélioré la coopération en matière de sécurité, surtout dans le nord de la Cisjordanie, mais il a continué de mener des opérations militaires. L'implantation de colonies de peuplement, la démolition de maisons et la construction de la barrière ont continué. Le nombre de restrictions à la circulation et au passage est resté élevé : plus de 600 obstacles en Cisjordanie. La circulation à destination et en provenance de la bande de Gaza a été très limitée pendant la période à l'examen : seuls quelques travailleurs humanitaires ont été autorisés à y entrer et à en sortir et presque aucun Palestinien ne l'a été, à l'exception d'étudiants, de patients et de pèlerins munis de permis.

8. Les divisions entre les Palestiniens ont persisté. Les tirs de roquettes et de mortier depuis Gaza ont continué de même que la fermeture des points de passage de Gaza jusqu'à ce qu'une trêve (tahadiyeh) ait été conclue entre Israël et le Hamas en juin 2008, grâce à la médiation de l'Égypte, entraînant une nette baisse du nombre d'incursions israéliennes et de tirs de roquettes et de mortier en direction d'Israël et un assouplissement de la fermeture des points de passage de Gaza. La trêve a cependant commencé à être rompue en novembre 2008 et, en novembre et décembre 2008, la quantité de biens, d'argent et de personnel autorisé à entrer à Gaza a considérablement diminué. Après la reprise des incursions militaires israéliennes et des tirs de roquettes du Hamas, Israël a lancé une opération terrestre,

aérienne et militaire, baptisée « Plomb durci », du 27 décembre 2008 au 18 janvier 2009. À la suite des événements survenus sur le terrain, dans sa résolution 1860 (2009), le Conseil de sécurité a appelé à l'instauration immédiate d'un cessez-le-feu durable et pleinement respecté, et demandé que l'on s'emploie à empêcher que des armes soient de nouveau acheminées à Gaza et à ouvrir les points de passage, conformément à l'Accord réglant les déplacements et le passage conclu en 2005.

9. Les hostilités ont pris fin lors des cessez-le-feu déclarés unilatéralement les 18 et 19 janvier 2009 après quoi les efforts de réconciliation entre Palestiniens ont repris. En février, mars et avril 2009, un nouveau cycle de pourparlers a été engagé au Caire, sous les auspices de l'Égypte, au cours duquel des comités ont été chargés des questions suivantes : la réforme de l'Organisation de libération de la Palestine, la sécurité, le gouvernement, les élections et la conciliation. Le 7 mars 2009, le Premier Ministre palestinien Fayyad a présenté sa démission pour faciliter la formation d'un gouvernement de consensus, mais le Président Abbas l'a refusée.

10. Des élections ont été tenues en Israël le 10 février 2009 et le nouveau Premier Ministre, Binyamin Netanyahu, est entré en fonctions le 31 mars 2009.

## **B. Contexte humanitaire et socioéconomique**

### **Évolution de la situation économique et budgétaire**

11. En raison des événements survenus à Gaza, la situation économique dans le territoire palestinien occupé s'est détériorée encore plus que ce qui avait été envisagé dans le Plan palestinien de réforme et de développement. Le taux de croissance réelle du produit intérieur brut a baissé d'environ 13 % pendant la période considérée et le revenu par habitant a chuté de près de 34 % en dessous de son niveau de 2000. En outre, le taux d'inflation (variation annuelle en pourcentage) est passé de 6,9 % en décembre 2007 à 12,5 % en juillet 2008 avant de tomber à 7 % en décembre 2008. Les fluctuations enregistrées pendant l'année traduisaient le prix des denrées alimentaires et les cours mondiaux des produits pétroliers. L'effet néfaste de ces facteurs sur la croissance économique a été compensé, dans une certaine mesure, par l'amélioration des conditions de sécurité dans les villes de Cisjordanie et par une assistance budgétaire plus élevée que prévu fournie par les donateurs<sup>1</sup>.

12. Le Gouvernement du Premier Ministre Fayyad a continué de suivre une politique de l'emploi de la fonction publique stricte, gelant l'augmentation des traitements et améliorant le paiement des services collectifs. Le système de gestion des finances publiques a été renforcé. Le déficit budgétaire chronique a baissé, atteignant environ 19 % du PIB en 2008, contre 24 % en 2007, en grande partie grâce à la restriction des dépenses au titre des traitements et à la réduction des subventions versées aux services collectifs. Conformément au Plan palestinien de réforme et de développement, qui prévoyait le remboursement d'arriérés d'un montant d'un milliard de nouveaux sheqalim qui auraient dû être versés aux employés du secteur public, de manière échelonnée, de 2008 à 2010, l'Autorité palestinienne a remboursé la totalité des arriérés publics et privés en 2008. Cette

---

<sup>1</sup> Fonds monétaire international : « Macroeconomic and Fiscal Framework for the West Bank and Gaza », troisième examen des progrès accomplis (février 2009).

mesure a aidé à atténuer l'effet du taux d'inflation plus élevé que prévu sur les revenus réels des employés de l'Autorité palestinienne.

13. En 2008, l'Autorité monétaire palestinienne a continué d'accomplir des progrès dans les domaines de la réforme interne et du renforcement des capacités, y compris dans l'amélioration du cadre de contrôle et de gouvernance. Une Division macroprudentielle a été créée et des progrès ont été faits dans la création d'un système d'alerte rapide. Un nouveau registre du crédit a permis aux banques de mieux évaluer les risques, d'assouplir les garanties exigées pour l'obtention d'un crédit et d'améliorer les flux de crédits. Le cadre juridique financier a également été renforcé et une loi de lutte contre le blanchiment d'argent est en vigueur depuis 2007.

14. La situation économique à Gaza s'est nettement détériorée pendant la période à l'examen, essentiellement en raison de son isolement croissant et de la crise de décembre 2008 et janvier 2009. Les restrictions imposées à l'entrée de capitaux à Gaza ont entamé la confiance des déposants dans les banques et fait que la population de Gaza a encore plus de mal à satisfaire ses besoins essentiels. Pendant la période considérée, la crise des liquidités, qui avait déjà commencé en juin 2007, a entraîné le non-paiement ou le paiement partiel des traitements des employés de l'Autorité palestinienne, une très grande précarité sociale à laquelle le mécanisme PEGASE de la Commission européenne tente de remédier et des difficultés pour les programmes de l'UNRWA. Si elle se poursuit, la pénurie de liquidités pourrait provoquer des pertes financières sans précédent.

#### **Évolution de la situation humanitaire et socioéconomique**

15. L'opération militaire israélienne « Plomb durci » a été marquée par des degrés de violence très élevés : 1 440 Palestiniens ont été tués et 5 380 blessés<sup>2</sup>. L'opération a également fait 13 morts et 518 blessés israéliens<sup>3</sup>. Outre les victimes de l'opération Plomb durci, 178 Palestiniens ont été tués (40 en Cisjordanie, contre 82 pendant la précédente période considérée, et 138 à Gaza, contre 605 pendant la période précédente) et 1 746 autres blessés (1 518 en Cisjordanie et 228 à Gaza). Une douzaine d'Israéliens ont été tués par des Palestiniens et 192 ont été blessés (contre 23 tués et 347 blessés pendant la période précédente). Des militants ont lancé depuis Gaza plus de 2 000 tirs de roquette et de mortier sur des communautés en Israël. Entre le 1<sup>er</sup> mai et le 31 décembre 2008, 79 Palestiniens ont été tués et 442 blessés dans des combats entre Palestiniens.

16. Globalement, les conditions humanitaires se sont détériorées: le chômage et la pauvreté ont augmenté, surtout à Gaza, en raison de la fermeture des points de passage. En 2008, le taux de chômage était estimé à 40 % à Gaza et 19 % en Cisjordanie, en hausse par rapport aux chiffres de 2007 (30 % et 18 %). D'après les données recueillies lors d'une enquête menée en 2007 auprès des ménages, 80 % des ménages à Gaza vivent en deçà du seuil de pauvreté, contre 45 % en Cisjordanie<sup>1</sup>. La hausse mondiale du prix des denrées alimentaires au cours des 12 derniers mois et la réduction de la production agricole nationale due aux conditions climatiques ont encore mis davantage à mal les mécanismes de survie des Palestiniens. En

<sup>2</sup> Chiffres du Ministère de la santé de Gaza. On ne dispose pas encore de chiffres vérifiés par une source indépendante.

<sup>3</sup> Rapport de la Société nationale du Mouvement international de la Croix-Rouge en Israël (janvier 2009).

conséquence, l'insécurité alimentaire à Gaza et en Cisjordanie a augmenté<sup>4</sup> malgré les programmes d'aide alimentaire, de création d'emploi et d'assistance financière à grande échelle. En outre, les divisions entre Palestiniens ont paralysé les services de base et les services collectifs.

17. Pendant toute la période à l'examen, la plupart des projets menés par les Nations Unies ont été suspendus en raison du manque de matériel à Gaza. Les opérations humanitaires ont été exécutées avec de plus en plus de difficultés et, en novembre 2008, les autorités israéliennes ont encore restreint le passage des travailleurs humanitaires et l'acheminement des biens commerciaux et humanitaires à destination de Gaza. Ces restrictions ont entraîné des suspensions de l'aide alimentaire fournie par l'UNRWA et le Programme alimentaire mondial (PAM).

18. La situation déjà fragile à Gaza, soumise au contrôle de facto du Hamas, s'est détériorée aux lendemains de l'opération militaire israélienne « Plomb durci », menée du 27 décembre 2008 au 18 janvier 2009. Cette opération a fait d'importants dégâts matériels et détruit de nombreuses maisons, des infrastructures publiques et des installations de l'ONU et du Gouvernement. Environ 21 000 maisons ont été détruites ou très endommagées dans les combats<sup>5</sup>. Au plus fort des combats, près de 51 000 personnes ont été déplacées dans des abris et davantage encore seraient allées vivre dans des familles d'accueil<sup>6</sup>. Les répercussions de la violence ont compromis une situation humanitaire déjà précaire provoquée par les 18 mois de fermeture constante de Gaza qui ne recevait que les articles les plus essentiels.

### Déplacements et passage

19. Le Gouvernement d'Israël a pris des mesures en vue d'éliminer les obstacles et de faciliter la circulation en Cisjordanie. Malgré cela, le nombre d'obstacles est resté relativement stable pendant la période à l'examen où l'on a compté 607 obstacles matériels en avril 2008 et 626 en février 2009<sup>7</sup>. La barrière et le régime de permis ont continué de limiter l'accès à Jérusalem-Est et en Israël des Palestiniens qui vivent en Cisjordanie. Il y a cependant eu une augmentation du nombre de permis de travail accordés à des Palestiniens pour entrer en Israël et à Jérusalem-Est (21 000 en 2007 contre 23 000 en 2008).

20. Aucun progrès n'a été accompli dans la réalisation des objectifs de l'Accord réglant les déplacements et le passage, pas même en ce qui concerne la construction du port ou de l'aéroport et la liaison entre Gaza et la Cisjordanie. Pour être transférés vers un centre de soins extérieur, les résidents de Gaza devaient être munis de permis délivrés par les autorités israéliennes. Entre le 1<sup>er</sup> mai 2008 et le 15 avril 2009, 63 % (4 376 sur 6 960) de ceux qui avaient été transférés vers un centre de soins extérieur ont reçu un permis et pu se rendre dans le centre en question. L'accès aux centres de soins a été encore compliqué par le différend qui a surgi entre Palestiniens quand le Hamas a pris le contrôle du Département chargé des envois de patients à l'extérieur, le 22 mars 2009.

---

<sup>4</sup> Programme alimentaire mondial, Food Security and Market Monitoring Report, n° 19 (juillet 2008).

<sup>5</sup> Bureau central de statistique palestinien (février 2009).

<sup>6</sup> Procédure d'appel global (2009), p. 1.

<sup>7</sup> Bureau de la coordination des affaires humanitaires, Humanitarian Monitor, dernières informations concernant la fermeture des points de passage en Cisjordanie.

21. Les points de passage de Gaza sont restés fermés pendant la plus grande partie de 2008 et la contrebande via les tunnels a joué un rôle croissant dans l'économie. Une partie de l'aide humanitaire a été autorisée à entrer à Gaza, y compris du blé et des médicaments en grande quantité et des fournitures scolaires en quantité limitée mais il a été très difficile d'importer d'autres articles humanitaires comme du ciment ou des générateurs. En outre, pendant longtemps, l'UNRWA n'a pas pu s'approvisionner en papier pour imprimer son programme sur les droits de l'homme, et son programme d'aide alimentaire d'urgence a été suspendu à deux reprises en 2008 faute d'approvisionnements. L'Office a continué d'avoir des difficultés à importer du plastique servant à fabriquer des sacs utilisés pour la distribution d'aliments.

22. Le point de passage d'Erez, qui est le seul moyen pour les personnes de se déplacer entre Gaza et la Cisjordanie via Israël, est resté pratiquement fermé après juin 2007, sauf pour les représentants des médias étrangers à qui l'on a refusé l'accès en novembre 2008, et pour les organisations d'aide internationales. Karni, principal point de passage des marchandises, est resté fermé depuis juin 2007, à l'exception de la bande transporteuse. Le point de passage de Rafah est également resté fermé officiellement mais quelques centaines de Palestiniens (patients, étudiants et pèlerins) ont pu traverser chaque mois pour des raisons précises.

23. Pendant la période à l'examen, en moyenne 8,5 % des besoins hebdomadaires en essence, 26 % des besoins en carburant diesel, 34,2 % des besoins en propane à usage ménager et 59 % des besoins en carburant industriel ont été satisfaits par le point de passage de Nahal Oz, le seul à être équipé pour l'importation de carburant. La situation s'est particulièrement aggravée en décembre 2008 car Nahal Oz n'a été ouvert que pendant sept jours. Pendant cette période, 2 % seulement des besoins journaliers en essence, 5 % des besoins en carburant diesel, 12 % des besoins en propane et 20 % des besoins en gaz industriels ont été satisfaits<sup>8</sup>. Depuis, une interdiction d'importer de l'essence ou du carburant diesel est en vigueur, à l'exception de petites quantités livrées à l'UNRWA. Le rationnement du propane à usage ménager, commercial et public persiste.

24. Israël a continué d'imposer des restrictions sur le type de marchandises dont l'importation et l'exportation sont autorisées, ce qui a paralysé encore plus le secteur privé, déjà très réduit, à Gaza et compromis la prestation des services de base. Le manque de liquidités a fait craindre l'effondrement du secteur bancaire et empêché le versement complet des traitements aux employés de l'Autorité palestinienne et la fourniture d'une assistance en espèces aux réfugiés plus démunis.

### **Barrière**

25. La construction de la barrière dans le territoire palestinien occupé a continué. Ces travaux ne suivent pas la Ligne verte et sont contraires à l'avis consultatif rendu par la Cour internationale de Justice en juillet 2004 et à la résolution ES-10/17 adoptée par l'Assemblée générale le 15 décembre 2006. En août 2008, 57,2 % (415 km) de l'itinéraire prévu de la barrière (725 km) étaient achevés et 62 km étaient en travaux. Les travaux ont continué à un rythme lent depuis le dernier rapport et on ne dispose pas encore des chiffres actualisés. Le Registre de l'Organisation des Nations Unies concernant les dommages causés par la

---

<sup>8</sup> Bureau de la coordination des affaires humanitaires, Humanitarian Monitor (décembre 2008).

construction du mur dans le territoire palestinien occupé, créé en application de la résolution ES-10/17 de l'Assemblée générale, a commencé sans entrave ses activités de communication et de collecte des demandes dans le gouvernorat de Djénine, le premier à subir les conséquences de la construction de la barrière. Plus d'un millier de formulaires de notification de dommages ont été recueillis et un certain nombre ont été examinés par le Conseil du Registre des dommages et inscrits au Registre. L'Autorité palestinienne, en particulier les autorités locales, a coopéré sans réserve et fourni l'assistance nécessaire. Cependant, le Gouvernement israélien a continué d'affirmer que toute demande concernant des dommages provoqués par la barrière devait être transmise via les mécanismes israéliens existants. Parallèlement, le secrétariat du Registre a pu exercer ses activités sur le terrain sans se heurter à des difficultés pratiques, comme prévu dans la résolution ES-10/17.

### **III. Intervention du système des Nations Unies**

26. Les organismes et programmes des Nations Unies ont continué de s'acquitter de leurs responsabilités et d'exercer leur mandat de leur mieux. Ils se sont adaptés à une situation caractérisée par une rupture politique de fait entre la bande de Gaza et la Cisjordanie, l'isolement de Gaza et l'opération militaire israélienne « Plomb durci » menée en décembre 2008 et janvier 2009. À la suite de cette opération, un appel éclair pour Gaza a été lancé immédiatement après l'entrée en vigueur du cessez-le-feu. Une conférence des donateurs a été organisée à Charm el-Cheikh (Égypte) le 2 mars 2009 afin d'aider à la reconstruction de Gaza, au cours de laquelle des contributions d'un montant de 4,5 milliards de dollars ont été annoncées.

27. Gaza et la Cisjordanie ont été divisées sur le plan politique pendant la période à l'examen et la nature de l'assistance internationale que chacune a reçue a elle aussi été totalement différente. L'aide humanitaire en Cisjordanie était surtout axée sur les stratégies de développement, les projets entrepris à l'échelon local, le renforcement des capacités techniques et l'appui budgétaire tandis qu'à Gaza elle consistait purement à fournir une assistance d'urgence, ce qui a accentué le clivage entre les politiques.

#### **A. Développement humain et social**

##### **Éducation**

28. L'UNRWA a continué de dispenser un enseignement gratuit à plus de 250 000 élèves dans 315 établissements élémentaires et secondaires en Cisjordanie et à Gaza. Quelque 80 millions de dollars ont été consacrés à cette activité pendant l'année scolaire 2008/09. L'Office a également dispensé une formation pédagogique pratique et avant l'emploi à plus de 3 000 personnes. Il a lancé l'initiative de lutte contre la violence en milieu scolaire dans toutes les écoles et dispensé une formation aux codes de conduite à l'école. Face à la détérioration de la qualité de l'instruction à Gaza, un nouveau système d'écoles d'excellence mis en place dans 221 établissements a permis d'améliorer la gestion des écoles, de créer un établissement de formation des enseignants et de lancer une initiative s'adressant aux élèves ayant des besoins particuliers.

29. L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a fourni une aide technique en organisant une formation à l'intention des enseignants et en contribuant à la planification de l'enseignement et aux programmes de gestion, ce qui a donné naissance, en mai 2008, à une stratégie nationale de formation des enseignants. Elle a lancé un programme d'assistance technique d'une valeur de 3,4 millions d'euros afin de créer des systèmes nationaux et des cadres opérationnels permettant de mettre en œuvre la stratégie et le plan quinquennal palestinien pour l'éducation et elle a été le conseiller technique du groupe de travail sur le secteur de l'éducation. Elle a également aidé à mettre en place des services d'orientation professionnelle pour l'ensemble du système éducatif, mais surtout pour l'enseignement technique et professionnel.

30. Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et l'UNRWA ont mis au point un programme pilote commun d'écoles amies des enfants qui donne l'occasion à six écoles publiques et quatre écoles de l'Office de mettre en pratique ce concept. Un atelier a été organisé à l'intention des formateurs et un plan d'action pour les écoles amies des enfants a été conçu en vue de son application en 2009. L'UNICEF a fourni 1 100 pochettes d'enseignement des mathématiques et des sciences à des écoles, surtout à des établissements situés dans des zones défavorisées en Cisjordanie et à Gaza. Un millier d'enseignants ont été formés à l'utilisation de ces pochettes. Elle appuie également la réouverture de la bibliothèque dans 30 écoles publiques et 20 centres socioculturels. Plus de 4 000 enfants participent à des activités extrascolaires consacrées à la lecture. Un programme périscolaire s'adressant aux filles a également été mis en place dans 50 établissements. L'UNICEF a fourni le matériel nécessaire à l'installation d'un système informatisé de gestion pédagogique dans huit districts, dans lesquels se trouvaient une centaine d'écoles aux résultats les moins satisfaisants.

31. La Banque mondiale a appuyé le Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur en s'intéressant en particulier à l'amélioration de la réglementation de la gestion de l'enseignement supérieur, à la gouvernance et à l'assurance qualité ainsi qu'à la promotion de l'efficacité interne et externe du système d'éducation supérieure. Ce projet, financé par la Banque mondiale (10 millions de dollars) et la Commission européenne (5 millions d'euros) fournit des fonds à 39 établissements d'enseignement supérieur afin qu'ils améliorent leurs départements chargés de l'autoévaluation et de la planification stratégique. La Banque mondiale contribue également au programme de travail et au budget de 2009 du Plan de développement du secteur éducatif de l'Autorité palestinienne auquel elle verse entre 5 et 10 millions de dollars.

32. Le Programme d'assistance au peuple palestinien du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a versé une subvention de 7,5 millions de dollars au Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur aux fins de la construction de quatre nouvelles écoles, de la rénovation de 12 écoles et de l'installation de matériel informatique dans 200 établissements. Le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) a fourni un appui au projet d'accès à des services d'orientation pédagogique à l'intention des Palestiniennes vivant en milieu rural dans 21 localités dans tout le territoire palestinien occupé, qui a entraîné la création de centres d'études dans 24 localités et l'organisation de 156 séances d'orientation pédagogique et permis à 8 000 femmes rurales de bénéficier de ces conseils. Le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) a continué de renforcer les capacités des enseignants, des conseillers

pédagogiques, du personnel de santé en milieu scolaire et des coordonnateurs du comité sanitaire scolaire dans le domaine des activités d'information et d'orientation à l'école.

### **Santé**

33. L'UNRWA a administré 56 centres de soins à Gaza et en Cisjordanie qu'il a financé à hauteur de 45 millions de dollars. Le personnel médical de l'Office y a effectué plus de 5 300 000 consultations car la demande en soins de santé primaires a continué d'augmenter. L'Office a également appuyé des projets portant sur l'hygiène du milieu à Gaza en acheminant 1 000 tonnes de carburant diesel aux prestataires de services essentiels tels que l'approvisionnement en eau, l'évacuation des eaux usées et la collecte et l'élimination des déchets solides.

34. Le FNUAP a dispensé une formation à l'accouchement sans risque au personnel de santé local qu'il a déployé dans des zones éloignées et fourni un appui financier à des organisations gouvernementales et non gouvernementales en vue de renforcer les services psychosociaux destinés aux jeunes. Il a également rénové deux maternités et fourni du matériel médical à quatre autres. Il a en outre assuré des soins obstétricaux d'urgence et des services de proximité à une trentaine de communautés isolées. Le Programme d'assistance au peuple palestinien du PNUD a financé la construction et la rénovation de trois hôpitaux et de trois établissements de soins de santé mentale et assuré la formation du personnel, des généralistes et des infirmiers.

35. Le financement apporté dans le cadre des programmes techniques de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), soit 1,4 million de dollars, a permis de créer au Ministère de la santé un service de la santé mentale chargé de la réforme de ce secteur dans le territoire palestinien occupé, qui assure la formation et l'enseignement dans ce domaine et doit créer une organisation non gouvernementale s'adressant aux associations familiales. En outre, l'OMS a versé jusqu'à 90 000 dollars pour la création d'un comité national des maladies non transmissibles.

36. Avec le concours de l'OMS, le Ministère de la santé a établi le Plan national stratégique de santé pour 2008-2010. L'OMS l'a aidé à mettre au point des protocoles de traitement d'un certain nombre de maladies chroniques et a formé le personnel à leur utilisation; elle a également introduit de nouvelles normes de croissance et renforcé les capacités des laboratoires de santé publique centraux pour qu'ils soient à même de contrôler les niveaux de micronutriments présents dans les aliments enrichis et chez la population. Elle a aussi continué d'appuyer le Service de la nutrition du Ministère de la santé et commencé à créer un système de surveillance effective de la nutrition tandis que l'UNICEF a aidé à formuler et à adopter une politique nationale sur les pratiques d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants et le nouveau code sur les substituts du lait maternel.

37. L'UNICEF a fourni un financement au Ministère de la santé (3 millions de dollars) à travers un programme visant à assurer la sécurité vaccinale et l'accès aux médicaments et au matériel essentiels dans le cadre de l'initiative de Prise en charge intégrée des maladies de l'enfant. Il a également aidé directement à améliorer la gestion du Programme élargi de vaccination et de la chaîne du froid, ce qui a permis de vacciner systématiquement plus de 97 % des nourrissons de la naissance à l'âge de 11 mois.

38. Le Groupe thématique de l'ONU sur le VIH/sida, présidé par le FNUAP, a lancé un projet de 11 millions de dollars pour lutter contre le VIH dans le territoire palestinien occupé. Soutenu par le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, ce projet vise à arrêter la propagation du VIH et des infections sexuellement transmises et à améliorer la qualité de vie des populations touchées.

### **Emploi**

39. L'Organisation internationale du Travail (OIT) et le Programme d'assistance du PNUD ont aidé le Ministère du travail à créer un comité des programmes d'appui à l'emploi et fourni une assistance technique à la Direction de l'emploi et aux agences pour l'emploi locales de Cisjordanie afin de renforcer la gestion du marché de l'emploi et la prestation de services. L'OIT a aussi organisé, en application de l'accord qu'elle a conclu avec l'Autorité palestinienne, un atelier de présentation et de validation des compétences nécessaires pour recenser et analyser en profondeur les programmes de formation professionnelle et technique, à la fois initiale et continue. L'OIT a également formulé des recommandations à l'attention des décideurs, experts et acteurs de terrain concernant les potentialités du secteur coopératif.

40. Dans le cadre du dispositif de financement doté de 30 millions de dollars qu'a mis en place la Banque islamique de développement, le Programme d'assistance du PNUD a proposé des formules globales de services financiers et non financiers, à hauteur de 4,8 millions de dollars, à 1 400 familles palestiniennes pauvres de Cisjordanie et de la bande de Gaza, qui se sont retrouvées en mesure de produire des revenus par elles-mêmes. À la faveur du Programme d'assistance toujours, 2 millions de dollars ont été mobilisés pour offrir des possibilités d'emploi à court terme à des chômeurs pauvres de la bande de Gaza, sous la forme d'activités de remise en état de l'environnement local, comme le nettoyage des plages, des villes et des villages, et des projets d'un coût de 1,6 million de dollars ont été exécutés, qui ont produit plus de 700 000 jours-homme de travail dans 260 lieux en Cisjordanie et à Gaza. L'UNRWA a créé 3,2 millions de jours-homme de travail pour 57 000 réfugiés et fourni à Gaza une formation à 2 000 jeunes diplômés au chômage. UNIFEM a formé 80 femmes issues de 28 centres d'aide aux femmes situés en Cisjordanie, leur apprenant à gérer des cantines scolaires pour l'année scolaire 2008/09, et aidé 15 femmes à préparer des goûters pour 63 000 élèves de maternelle. Chacune a touché en moyenne 150 dollars par mois.

41. Le Ministère du travail et le Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur ont approuvé la mise en place de l'outil de formation « Know About Business » (Tout savoir sur l'entreprise) élaboré par l'OIT. Ce projet, qui bénéficiait également de l'appui du Programme d'assistance du PNUD, avait pour but de susciter une vision positive de la création d'entreprise et du travail indépendant.

### **Assistance sociale ciblée**

42. Dans le cadre de son Programme spécial d'aide aux personnes en détresse, dont le coût est de 184 dollars par personne et par an, l'UNRWA a distribué chaque trimestre environ 496 316 colis de vivres et allocations en espèces à 30 500 ménages (près des deux tiers d'entre eux vivant dans la bande de Gaza). Le lancement d'un programme pilote à Gaza a marqué les débuts d'une nouvelle formule d'assistance

sociale axée sur le critère de la pauvreté. L'UNRWA a également fourni un appui à 21 centres de réadaptation locaux cherchant à ouvrir de nouvelles possibilités pour les personnes handicapées et à leur offrir les mêmes chances qu'aux autres. Ces centres ont fourni des services à 11 628 personnes. La Banque mondiale a versé des prestations en espèces à 25 000 ménages, ainsi qu'une assistance technique au Ministère des affaires sociales pour la réforme du dispositif d'assistance sociale, dont le coût s'élevait à 25 millions de dollars. De plus, le Programme d'assistance du PNUD a commencé à distribuer à la population de la bande de Gaza une assistance en espèces, d'un montant de 50 millions de dollars.

43. La Banque mondiale a octroyé environ 90 millions de dollars aux Ministères de la santé, de l'éducation et des affaires sociales pour couvrir les dépenses de fonctionnement, hors traitements, afin qu'ils puissent maintenir un réseau de services sociaux publics pour tous les Palestiniens, notamment les pauvres et les plus vulnérables.

#### **Patrimoine culturel**

44. L'UNESCO a aidé les Ministères de la culture et du tourisme et des antiquités en concevant et en exécutant un certain nombre de projets relatifs au Musée Riwaya de Bethléem, aux abris et bâtiments pour visiteurs du Palais d'Hisham à Jéricho et aux gouvernorats de Bethléem et Naplouse.

#### **Les droits de l'homme, les femmes, les enfants et les jeunes**

45. Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a organisé une série d'ateliers sur le mécanisme d'Examen périodique universel du Conseil des droits de l'homme, afin d'aider les groupes de la société civile à faire appel, le cas échéant, aux mécanismes internationaux de protection des droits de l'homme et de promouvoir la responsabilisation. Le Haut-Commissariat a formé les élèves de l'École de police de Jéricho et les procureurs à Ramallah aux normes et mécanismes de protection des droits de l'homme. Il a aussi dispensé à 66 enseignants du primaire et du secondaire à Ramallah, Naplouse et Bethléem une formation sur des questions relatives aux besoins prioritaires des enfants dans les situations de conflit.

46. Afin de favoriser l'accès des réfugiées à un meilleur statut en tant que partenaires du développement, l'UNRWA a prêté son concours à 26 centres de formation pour femmes où, en 2008, 3 094 femmes ont suivi des cours d'initiation à l'informatique, de premiers secours, de coiffure et de couture. De nombreux programmes s'adressaient à la communauté tout entière afin de promouvoir l'autonomie des femmes. En tout, 22 403 personnes ont participé à des conférences de sensibilisation et 6 775 personnes ont fait appel aux bureaux d'aide juridique des centres socioculturels. L'UNRWA a aussi lancé le programme « Égales dans l'action » pour répondre aux besoins des filles et femmes palestiniennes dans la bande de Gaza et s'attaquer aux inégalités à tous les niveaux de la vie sociale, économique et politique.

47. Le Programme d'assistance du PNUD a créé dans les villes de Nuseirat et Jabalia (bande de Gaza) deux centres de formation professionnelle pour femmes qui permettent aux femmes et à leur famille d'accéder à des services sociaux et économiques, et il a ouvert une maison du développement local à Silwan (Jérusalem-Est). Le Programme a aussi offert une formation professionnelle à plus de 1 850 femmes. L'OIT a animé un certain nombre d'ateliers sur les questions

relatives à l'égalité des sexes à l'intention des employés des Ministères des affaires féminines, du travail et de la planification, de la Fédération des chambres de commerce, d'industrie et d'agriculture palestiniennes et de la Fédération générale des syndicats de Palestine.

48. Le FNUAP s'est employé à consolider les organisations de proximité créées pour mettre en œuvre de façon systématique les dispositions de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité et pour fournir des services médicaux, des conseils, des services de microcrédit et des prestations de sensibilisation en matière de santé. Il a aussi collaboré avec le Ministère des affaires féminines à la création d'un comité national de lutte contre la violence sexiste.

49. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a mobilisé 904 149 dollars pour apporter une aide d'urgence à 4 550 ménages dirigés par des femmes et créer des emplois à leur intention, au moyen de jardins potagers et d'activités d'industrie familiale. En formant les bénéficiaires au traitement des produits alimentaires et à l'artisanat et en lançant des opérations de marketing, la FAO a cherché à rendre viables ces activités lucratives. Afin d'encourager les jeunes dans la bande de Gaza à créer des entreprises agricoles, la FAO a formé 480 jeunes issus de quatre écoles de Gaza et de 12 écoles de Cisjordanie à la gestion de petites exploitations agricoles, dans le cadre de son programme d'écoles pratiques d'agriculture et de vie pour les jeunes.

50. L'UNICEF a exécuté des projets d'un coût de 2,9 millions de dollars portant sur la protection de l'enfance et collaboré avec des responsables locaux à la diffusion de messages sur ce thème, au renforcement des services psychosociaux et à la préparation coordonnée de rapports sur les questions connexes, y compris celles évoquées dans la résolution 1612 (2005) du Conseil de sécurité.

51. Le FNUAP a offert un appui technique et financier à des organisations gouvernementales et non gouvernementales pour les aider à développer les services psychosociaux qu'elles fournissent à des jeunes et pour offrir des débouchés professionnels à de jeunes diplômés. En 2008, 23 090 jeunes ont bénéficié d'un appui psychosocial et 100 d'un débouché professionnel.

52. Les Jeux d'été de 2008, parrainés par l'UNRWA, ont constitué le principal événement ludique organisé à ce jour pour les jeunes dans la bande de Gaza. Ils avaient réuni plus de 250 000 participants sur une période de 10 semaines. Parmi les activités offertes figuraient la natation et bon nombre d'autres sports et disciplines artistiques ou manuelles, ainsi que des activités liées à l'environnement et des excursions au Musée de l'archéologie nouvellement ouvert à Gaza.

### **Environnement**

53. Le Programme d'assistance du PNUD a dépensé 390 000 dollars pour améliorer la gestion des déchets médicaux dans le district de Ramallah. Il a aidé à établir des rapports d'évaluation des besoins pour l'hôpital et la municipalité de Ramallah, puis à rédiger un manuel sur la gestion des déchets médicaux pour ces deux institutions. La réglementation et les consignes relatives aux déchets médicaux ont été révisées et plusieurs outils de sensibilisation du public ont été élaborés.

54. Le Programme d'assistance du PNUD et l'Autorité chargée de la qualité de l'environnement ont procédé à une évaluation de la situation dans le territoire palestinien occupé au regard des changements climatiques, l'objectif étant

d'élaborer une stratégie d'adaptation à ces changements, qui servira à collecter des fonds pour mener des interventions dans ce domaine. En 2008, deux ateliers d'étude de champ ont aussi été organisés dans le cadre du Programme d'assistance, au cours desquels les résultats préliminaires du questionnaire sur les changements climatiques ont été présentés.

## **B. Aide d'urgence fournie par les organismes des Nations Unies**

55. Environ 70 % de la population de la bande de Gaza était tributaire de l'aide extérieure avant l'opération militaire israélienne « Plomb durci » menée en décembre 2008 et janvier 2009, mais les restrictions imposées à l'accès des personnes et au passage des marchandises ont fait que de nombreux projets, notamment d'approvisionnement en eau et d'assainissement, ont dû être suspendus tout au long de la période considérée. Environ 34,5 % de la population palestinienne de Cisjordanie était indigente, principalement à cause des restrictions imposées aux déplacements à l'intérieur en provenance et à destination de la Cisjordanie.

56. Avant l'opération « Plomb durci », quelque 1,8 million de Palestiniens, y compris plus des deux tiers de la population de la bande de Gaza, recevaient une aide alimentaire de l'UNRWA et du PAM et, par ailleurs, 100 000 enfants à Gaza et 57 000 enfants en Cisjordanie bénéficiaient d'un programme d'alimentation scolaire. En matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène, les interventions effectuées comprenaient la fourniture d'urgence d'eau potable aux collectivités palestiniennes des zones rurales de la bande de Gaza et de Cisjordanie, ainsi que la livraison de carburant aux municipalités et aux conseils chargés de la gestion des déchets solides de la bande de Gaza. Grâce à la création d'emplois à court terme et aux projets d'assistance en espèces, on a pu venir en aide à environ 65 000 ménages pauvres de la bande de Gaza et de Cisjordanie, et des dons en espèces ont été versés à 30 000 familles de réfugiés pauvres dans le territoire palestinien occupé.

57. Au cours de l'opération « Plomb durci », l'UNRWA a provisoirement fourni un abri à plus de 50 000 Palestiniens qui avaient trouvé refuge dans plus de 50 de ses écoles. Les activités essentielles, en particulier la distribution de nourriture et la prestation de soins médicaux, ont été maintenues dans la mesure du possible, et environ 1 000 des 10 000 employés palestiniens de l'Agence à Gaza ont continué à travailler tout au long de la crise. Après qu'Israël a décrété un cessez-le-feu le 18 janvier 2009, l'UNRWA a renforcé ses activités d'urgence pour répondre aux besoins accrus en matière d'aide humanitaire et pour appuyer le relèvement et la reconstruction. Le nombre de réfugiés recevant une aide alimentaire d'urgence de l'Agence est passé de 550 000 à 900 000, et l'UNRWA a également fourni un soutien financier et en nature à des milliers de familles de réfugiés qui s'étaient retrouvées sans abri à l'issue de l'opération militaire.

### **Aide alimentaire d'urgence et aide d'urgence à l'agriculture**

58. Les interventions du PAM ont touché 109 178 bénéficiaires en Cisjordanie et 85 504 dans la bande de Gaza, dont 5 000 personnes hospitalisées et personnes âgées qui recevaient des rations alimentaires spéciales. Au total, le PAM a distribué 21 600 tonnes de farine de blé, d'huile végétale, de pois chiches, de sucre et de sel. L'aide alimentaire en provenance des autres organismes s'est répartie comme suit :

en Cisjordanie, 43 040 bénéficiaires ont reçu 26 622 tonnes d'aliments et, à Gaza, 172 000 personnes vulnérables ont reçu 9 600 tonnes de denrées alimentaires.

59. D'avril 2008 à mars 2009, 50 136 écoliers de Cisjordanie ont reçu une ration de biscuits nutritifs et de lait. Dans la bande de Gaza, le programme d'alimentation scolaire, qui a commencé après l'opération « Plomb durci », a bénéficié à ce jour à environ 50 000 élèves, qui ont reçu 546 tonnes de biscuits énergétiques, de barres aux dattes, de lait, de conserves de viande et de repas tout prêts.

60. À partir du 27 décembre 2008, le PAM a fourni une aide ininterrompue à la population de la bande de Gaza et distribué d'urgence 5 567 tonnes de pain, de barres aux dattes, de biscuits énergétiques et de repas tout prêts à environ 346 000 bénéficiaires, dont à peu près 40 000 écoliers concernés par le programme d'alimentation scolaire ayant débuté à la fin janvier 2009. À la suite du conflit, le PAM a pris en charge 100 000 personnes supplémentaires, afin de venir en aide à ceux qui avaient perdu leur domicile, leur emploi ou leurs moyens de production.

61. En 2008, l'UNRWA a fourni une aide alimentaire d'urgence à environ 700 000 réfugiés dans la bande de Gaza et 300 000 en Cisjordanie. Un programme d'alimentation scolaire a aussi été lancé dans la bande de Gaza et étendu aux 200 000 réfugiés inscrits dans les écoles de l'Agence au début de l'année scolaire 2008/09. En 2008, l'UNRWA a aussi versé 12 millions de dollars en espèces à 30 000 familles de réfugiés pauvres, y compris celles qui étaient restées sans abri à la suite des opérations militaires, de la sécheresse ou d'inondations, et dépensé 6 millions de dollars pour aider des réfugiés pauvres à Gaza à couvrir les frais liés à la rentrée scolaire.

62. Afin de soutenir le secteur agricole et d'améliorer la sécurité alimentaire par le renforcement de la production locale, la FAO a distribué des intrants agricoles à 3 725 petites exploitations familiales et à 2 500 familles d'éleveurs et leur a dispensé une formation destinée à promouvoir de meilleures pratiques de culture et d'élevage. De même, on est venu en aide à 700 pêcheurs et aux personnes à leur charge en créant des étangs de pisciculture et en fournissant des alevins.

63. Le Programme d'assistance au peuple palestinien du PNUD a signé avec l'Autorité palestinienne un accord destiné à indemniser – à hauteur de 270 millions de dollars – les agriculteurs dont les exploitations dans la bande de Gaza avaient été endommagées au cours de l'opération militaire « Plomb durci ».

#### **Aide d'urgence à l'éducation**

64. L'UNICEF a distribué 50 000 cartables et articles de papeterie et fourni des uniformes scolaires aux élèves ayant subi les conséquences de l'inondation de la station d'épuration de la bande de Gaza. Immédiatement après la crise dans la bande de Gaza, l'UNICEF s'est procuré et a distribué 160 kits pour l'enseignement des mathématiques, destinés à 12 800 enfants, ainsi que 100 000 cahiers et 200 mallettes de jeux pour 18 000 enfants, 480 mallettes « école en boîte » pour 38 400 enfants, 166 kits pour l'enseignement des sciences destinés à 913 280 enfants, 2 000 formulaires concernant le profil des élèves et 4 tentes scolaires, pour un montant estimé à 275 000 dollars.

### **Programmes sanitaires d'urgence**

65. Pendant la crise à Gaza, l'UNRWA a fourni à la banque du sang et à la pharmacie centrale un espace de stockage supplémentaire, des chariots élévateurs, du carburant et une aide logistique. L'UNICEF a fourni un groupe électrogène à chacune des deux banques du sang de la bande de Gaza et livré 457 500 doses de vaccins dans le cadre d'une campagne de rattrapage de vaccination multiantigénique ciblant les nourrissons et les femmes enceintes, ainsi que des vaccins contre la rougeole, les oreillons et la rubéole pour 14 000 élèves âgés de 13 à 15 ans. Des trousse obstétriques ont été distribuées à 900 mères de nourrissons et 98 000 kilogrammes de produits pharmaceutiques ont été donnés dans le cadre d'une opération de triage d'urgence. En Cisjordanie, l'UNRWA a fait fonctionner cinq cliniques mobiles desservant 150 lieux isolés, notamment ceux subissant les conséquences de la construction de la barrière. Ces dispensaires ont fourni des services de soins de santé primaires, des traitements pour des maladies non contagieuses et des vaccins à 156 000 patients.

### **C. Appui du système des Nations Unies aux institutions palestiniennes**

66. L'Autorité palestinienne a poursuivi le renforcement de ses institutions et la mise en place de mesures et de réformes prudentes en matière budgétaire. Elle s'est aussi de plus en plus efforcée d'intégrer toutes les phases de la planification et de l'élaboration du budget. Le budget pour 2009 prévoyait de nouvelles réformes et une réduction des déficits publics grâce à un rééquilibrage des dépenses réduisant la part des salaires et subventions au profit de l'investissement public. Un budget additionnel est en cours d'élaboration pour financer la reconstruction et la remise en état de la bande de Gaza. En 2008, l'Autorité palestinienne a beaucoup progressé dans la sécurisation de plusieurs villes de Cisjordanie, ce qui a renforcé la confiance des entreprises. Toutefois, l'élaboration de stratégies sectorielles n'a avancé qu'assez lentement.

67. La Banque mondiale a consacré 10 millions de dollars à l'amélioration des systèmes de comptabilité, de gestion financière et de contrôle budgétaire des municipalités, ainsi que de leurs mécanismes d'aménagement du territoire et de planification de l'investissement. À la suite de ces mesures, le Ministère des collectivités locales a approuvé le plan comptable de 132 municipalités et piloté l'évaluation des immobilisations corporelles dans huit municipalités. De plus, un système intégré de gestion financière a été conçu et installé dans les municipalités.

68. La FAO a aidé le Ministère de l'agriculture en gérant la base de données du système d'information sur les projets agricoles, où sont enregistrés tous les projets agricoles menés en Cisjordanie et à Gaza. La FAO et le PAM ont collaboré avec le Bureau central de statistique palestinien à la création d'un système de suivi des tendances socioéconomiques et de la sécurité alimentaire. La FAO a aussi travaillé avec le Ministère de l'agriculture à la constitution de capacités nationales de prévention de la grippe aviaire, notamment en lui fournissant du matériel technique et en formant le personnel vétérinaire afin qu'il soit apte à réagir en cas d'épizootie.

69. Le Programme d'assistance au peuple palestinien du PNUD a soutenu l'élaboration d'un manuel détaillé de planification stratégique du développement du district et d'un plan de développement stratégique pour la ville de Djénine, sur la

base de plusieurs études et analyses réalisées dans le district. Un ensemble d'outils relatifs à la déontologie dans l'administration locale a été conçu pour le territoire palestinien occupé et mis à l'épreuve dans 15 municipalités de Cisjordanie. Le Programme a aussi prêté son concours à la construction à Djénine d'un nouveau tribunal équipé de logiciels de gestion des dossiers.

70. Le Programme d'assistance du PNUD a aidé le Ministère des finances à publier sur son site Web des rapports financiers mensuels. Un atelier a été organisé autour de la rédaction d'une réglementation concernant les conflits d'intérêts et la protection des personnes qui dénoncent des cas de corruption, et de la révision des dispositions pertinentes du code pénal palestinien. Le Programme d'assistance a également appuyé la formation des fonctionnaires du Ministère des finances spécialisés dans les impôts fonciers aux questions liées aux systèmes d'information géographique, à la comptabilité, au recouvrement de l'impôt et à la gestion.

71. Le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) a apporté un appui, principalement par l'intermédiaire du Ministère de l'intérieur, à la police civile palestinienne, aux services de la protection civile et à la garde présidentielle, et renforcé les capacités de la police civile en matière d'élaboration de projets grâce à la constitution d'un comité de pilotage des programmes. L'UNOPS a aussi mis au point le plan-cadre pour la rénovation du point de passage commercial de Karni.

72. Les activités que mène la CNUCED en faveur du renforcement de la gouvernance économique palestinienne ont permis des avancées importantes dans la modernisation des douanes. Le nouveau système lancé en 2008 illustre combien l'Autorité palestinienne a redoublé d'efforts dans le domaine du développement.

73. UNIFEM a appuyé le Département de la police du Ministère de l'intérieur en organisant un programme conjoint de formation sur la violence à l'encontre des femmes, auquel ont participé 46 policiers et membres des forces de sécurité. Le Département de la police a ensuite élaboré un code de conduite pour les policiers ayant à traiter des affaires dans lesquelles des femmes sont victimes de violences. UNIFEM a aussi aidé le Ministère des affaires sociales à définir son rôle et à fixer le cadre institutionnel régissant le fonctionnement à pleine capacité du centre Mehwar, seul foyer pour femmes victimes de violences existant dans le territoire palestinien occupé.

74. Par l'intermédiaire du fonds de développement municipal palestinien, la Banque mondiale a versé à des municipalités de Cisjordanie et de la bande de Gaza des dons d'un montant de 10 millions de dollars, qui ont servi à financer des biens d'équipement, la création d'emplois et des programmes de prestation de services dans 132 municipalités. En outre, la Banque mondiale a déboursé 10 millions de dollars dans le cadre d'un projet de développement de proximité visant à inciter différentes autorités locales de Cisjordanie et de la bande de Gaza à fusionner leurs services, en menant des projets conjoints. Ce projet, exécuté en collaboration avec le Ministère des collectivités locales, a amélioré la coopération entre les structures administratives locales, les neuf conseils mixtes chargés des services ciblés, en Cisjordanie, qui desservent 148 788 personnes, et 16 quartiers de Gaza comprenant 108 289 administrés.

## **D. Développement du secteur privé**

75. En 2008, l'UNRWA a financé plus des deux tiers des 12 000 prêts d'un montant global de 18 970 000 dollars octroyés à des microentreprises et à des ménages palestiniens. La fracture intervenue dans la gouvernance palestinienne a eu un effet direct sur la viabilité du programme de prêts. À Gaza, en 2008, le programme a financé près de 3 000 prêts d'un montant de 5 050 000 dollars, contre 9 000 prêts d'un montant global de 13 920 000 dollars accordés en Cisjordanie. Malgré la situation régnant dans la bande de Gaza, l'UNRWA a couvert 117 % de ses coûts d'exploitation (3 180 000 dollars) au moyen de ses activités de crédit.

76. La CNUCED a mené à bien la constitution du Conseil des chargeurs palestiniens, qui s'est imposé comme l'interlocuteur de référence des transporteurs palestiniens pour le règlement des problèmes qu'ils rencontrent. En étroite coordination avec l'Agence palestinienne de promotion de l'investissement, la CNUCED a mené à son terme un projet concernant un programme de fidélisation des investisseurs, dont les principales réalisations englobent la mise sur pied d'un programme de services personnalisés aux investisseurs déjà présents dans le territoire palestinien occupé.

## **E. Coordination de l'aide fournie par les organismes des Nations Unies**

77. Le Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient a continué de coordonner l'assistance fournie au peuple palestinien par les organismes des Nations Unies et de représenter l'Organisation dans les enceintes de coordination. En cette qualité, il a participé à deux réunions du Comité de liaison ad hoc pour l'assistance au peuple palestinien tenues à Londres et à New York, ainsi qu'aux réunions que le Forum du développement local tient régulièrement. Sous la direction du Coordonnateur spécial adjoint, l'équipe de pays des Nations Unies a commencé à élaborer le plan d'intervention à moyen terme des Nations Unies, qui doit permettre de mieux coordonner et organiser l'aide fournie par les organismes des Nations Unies à l'appui des priorités palestiniennes, telles qu'elles sont énoncées dans le Plan palestinien de réforme et de développement pour la période 2008-2010 et le Plan national palestinien de redressement et de reconstruction de Gaza pour 2009-2010.

78. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires a élaboré le document relatif à la procédure d'appel global pour 2009, qui visait à réunir 875 millions de dollars. Le Bureau a aussi mené des évaluations, suivi la situation sur le terrain, apporté un soutien logistique pour faciliter l'intervention humanitaire et fait rapport sur les bouclages, les incidents violents et d'autres faits nouveaux en matière humanitaire. Il a facilité la mise en œuvre de projets par des organisations non gouvernementales et des organismes des Nations Unies au moyen du Fonds d'intervention pour les urgences humanitaires et du Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires.

79. En juillet 2008, les organismes humanitaires des Nations Unies d'une part et des organisations non gouvernementales internationales et nationales d'autre part ont constitué une équipe de pays chargée de l'action humanitaire, sur le modèle du Comité permanent interorganisations, afin d'arrêter des interventions et des

messages de sensibilisation communs. De plus, un groupe d'intervention humanitaire, composé de représentants de l'équipe de pays chargée de l'action humanitaire, de l'Autorité palestinienne et de donateurs, a été créé afin de coordonner l'aide humanitaire, suivre l'avancement des programmes humanitaires et promouvoir la collaboration entre toutes les parties prenantes.

#### **Liberté de passage des secours humanitaires**

80. Une équipe d'appui au passage des secours a été mise sur pied pour faciliter l'accès du personnel humanitaire en rassemblant des éléments de preuve concernant les incidents dont le personnel des Nations Unies a été victime (retards ou interdiction d'accès). En outre, afin d'améliorer l'accès à des fins humanitaires, l'équipe de pays des Nations Unies chargée de l'action humanitaire et le Groupe spécial de liaison pour les affaires humanitaires ont approuvé le cadre pour la fourniture de l'aide humanitaire, qui s'attaquait aux obstacles rencontrés par les acteurs humanitaires intervenant à Gaza et esquissait des messages de sensibilisation susceptibles d'être utilisés auprès du Gouvernement israélien, de l'Autorité palestinienne et des autorités de fait de la bande de Gaza.

### **IV. Action des donateurs face à la crise**

#### **Appui budgétaire et financier**

81. Depuis la mise au point en avril 2008 du Plan palestinien de réforme et de développement, les donateurs ont de plus en plus organisé leur appui en fonction des priorités de l'Autorité palestinienne, telles qu'elles sont énoncées dans le Plan. Les fonds versés par les donateurs en 2008 pour le financement du budget de fonctionnement ont atteint 1,8 milliard de dollars, contre 1 milliard de dollars en 2007, montant qui dépasse nettement les promesses de dons faites lors de la conférence de bailleurs de fonds tenue à Paris en décembre 2007. La mise en œuvre de projets de développement financés par les donateurs a cependant progressé plus lentement que prévu.

82. À la Conférence internationale sur le soutien à l'économie palestinienne pour la reconstruction de la bande de Gaza, tenue le 2 mars 2009 à Charm el-Cheikh (Égypte), au cours de laquelle l'Autorité palestinienne a présenté le Plan national palestinien de redressement et de reconstruction de Gaza pour 2009-2010, les promesses de dons destinés à la Cisjordanie et à Gaza ont atteint environ 4,5 milliards de dollars, en sus du montant de 0,7 milliard de dollars correspondant aux promesses antérieures reconfirmées. Les principales promesses de dons ont été faites par l'Arabie saoudite (1 milliard de dollars), l'Union européenne (440 millions d'euros), les États-Unis d'Amérique (0,9 milliard de dollars), le Qatar (250 millions de dollars) et le Koweït (200 millions de dollars). Toutefois, aucune de ces promesses de dons n'a été affectée à des buts ou organismes particuliers, et elles ne sont pas non plus associées à un calendrier de transfert des fonds.

83. Les promesses de dons faites au titre de l'appui budgétaire pour l'exercice 2009/10 sont insuffisantes, car elles ne s'élevaient qu'à environ 0,5 milliard de dollars à l'issue de la conférence de bailleurs de fonds tenue à Paris en décembre 2007. Il est donc urgent de dégager une aide extérieure suffisante pour combler le déficit budgétaire en 2009. Le financement externe nécessaire pour couvrir les

dépenses de fonctionnement s'élève à 1,2 milliard de dollars en 2009, contre 1,8 milliard en 2008. Il devrait donc être plus facile pour les donateurs de financer l'augmentation de l'investissement public, qui devait s'élever à 0,5 milliard de dollars pour 2009, en plus du montant de 1,3 milliard de dollars demandé par l'Autorité palestinienne pour assurer le relèvement et la reconstruction de la bande de Gaza à l'issue du conflit. En ce qui concerne les besoins relatifs à l'aide humanitaire, 32,4 % du montant demandé dans l'appel global (soit 284 millions de dollars) étaient couverts au 6 avril 2009.

### **Coordination entre les donateurs**

84. Des réunions de coordination ont eu lieu fréquemment et à tous les niveaux en 2008. Le Comité de liaison ad hoc pour l'assistance au peuple palestinien a tenu deux réunions ministérielles, à Londres en mai 2008 et à New York en septembre 2008, afin d'examiner l'état d'avancement de la mise en œuvre des accords tripartites conclus par le Gouvernement israélien, l'Autorité palestinienne et la communauté internationale. L'Autorité palestinienne a élaboré un plan d'action pour l'harmonisation de l'aide, ainsi qu'un ensemble de principes à suivre dans les partenariats, pour une meilleure coordination de l'appui financier et technique extérieur. En septembre 2008 à New York, le Comité de liaison ad hoc a décidé de reconstituer le mécanisme de coordination tripartite entre le Gouvernement israélien, l'Autorité palestinienne et des représentants locaux de la communauté internationale, par l'intermédiaire du Comité mixte de liaison, qui ne s'est réuni qu'une seule fois, en décembre 2008. Avant la conférence de Charm el-Cheikh, les membres de la communauté internationale ont coordonné l'appui offert à l'Autorité palestinienne pour l'élaboration du Plan national palestinien de redressement et de reconstruction de Gaza pour 2009-2010.

## **V. Difficultés rencontrées**

85. Les points de passage établis de la bande de Gaza sont restés en majeure partie fermés en 2008, un conflit armé a éclaté à la fin de l'année, les pourparlers en vue de la réconciliation intra-palestinienne n'ont pas été concluants et aucune avancée notable n'a été enregistrée dans les négociations entre le Gouvernement israélien et l'Organisation de libération de la Palestine. En Cisjordanie, les bouclages, les activités de peuplement et les destructions de maisons ont continué. Ces facteurs ont constitué des obstacles majeurs au redressement économique du territoire palestinien occupé et à une intervention efficace pour répondre aux besoins humanitaires.

86. Même si un calme relatif règne actuellement dans la bande de Gaza, à moins d'un cessez-le-feu durable et viable, tel que prôné par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1860 (2009), il est à craindre que la situation humanitaire y reste aussi instable que désastreuse. S'il est essentiel d'obtenir les fonds demandés au titre de l'appel global pour 2009, du Plan national palestinien de redressement et de reconstruction de Gaza pour 2009-2010 et du budget de l'Autorité palestinienne, satisfaire les besoins dans le territoire palestinien occupé restera impossible sans l'ouverture complète de tous les points d'entrée dans la bande de Gaza et un assouplissement significatif des restrictions imposées aux déplacements en

Cisjordanie (entrées, sorties et trajets intérieurs), y compris à Jérusalem-Est. Le matériel de secours, les équipements et les matériaux de construction, de même que les pièces de rechange, doivent pouvoir être acheminés dans Gaza. En outre, les biens et les personnes doivent y circuler sans entrave, le personnel humanitaire doit pouvoir se déplacer librement et de façon durable, et les flux financiers doivent se faire régulièrement. Des améliorations doivent être apportées pour permettre à la population de la Cisjordanie d'accéder à des moyens de subsistance et aux services sociaux et d'entretenir des rapports sociaux et économiques normaux.

## **VI. Conclusions**

87. Au cours de la période considérée, le contexte opérationnel a conduit l'Organisation à mener de front une double démarche : a) en Cisjordanie, réorienter les activités vers des interventions à plus long terme dans les domaines de l'économie, de l'infrastructure, du renforcement des capacités et de la prestation de services; et b) dans la bande de Gaza, mener des interventions d'urgence et assurer la subsistance de la population. Cependant, les organismes et programmes des Nations Unies ont continué de se heurter à de sévères restrictions et à de graves obstacles, si bien qu'il est devenu plus urgent mais aussi plus difficile d'acheminer l'aide. Après le conflit intervenu récemment dans la bande de Gaza, il reste crucial de fournir secours d'urgence et aide humanitaire. Il faut cependant continuer de soutenir à titre prioritaire les actions menées en faveur du redressement à long terme de la Palestine et du développement. Dans toute la mesure possible, l'action de l'ONU restera axée sur le renforcement des institutions et sur la mise en concordance de ses programmes avec le Plan palestinien de réforme et de développement.

88. En 2009, l'ONU continuera d'œuvrer à la réalisation d'une paix juste, durable et globale au Moyen-Orient, sur la base des résolutions 242 (1967), 338 (1973), 1397 (2002), 1515 (2003), 1850 (2008) et 1860 (2009) du Conseil de sécurité, et à la création d'un État palestinien d'un seul tenant, souverain, démocratique et viable, vivant côte à côte avec Israël dans la paix et la sécurité.